



FR2C
FORMATION ROMANDE
DES CADRES COMMUNAUX

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Président honoraire,
Mesdames et Messieurs les Syndics, Présidents de communes, Maires,
Mesdames et Messieurs les Membres des autorités cantonales et communales,
Mesdames et Messieurs les Membres des associations professionnelles et des associations de communes,
Chers-ères Diplômés,
Chers-ères Invités,
Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Formation romande des cadres communaux, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre 5^{ème} remise des diplômes de cadres en administration communale.

C'est avec émotion que je m'adresse à vous. Je suis émue, émue de la fierté et de la joie qui se lit sur les visages des 31 candidats-es qui ont réussi la formation. Chers-ères Diplômés, vous allez recevoir votre titre honorant vos efforts. Au nom de la Commission, je tiens à vous adresser mes plus vives félicitations. Bravo pour votre engagement, votre investissement, bravo pour votre persévérance, votre confiance, votre abnégation, votre positivisme, bravo pour tous ces ingrédients que vous avez savamment su doser. Car votre vie privée et professionnelle ne s'est pas arrêtée en ouvrant la porte des cours. Vous avez dû conjuguer vos activités aux 307 heures composant les modules et tout cela sans compter la discipline et les nombreuses heures de révision pour vous préparer aux examens.

Je me réjouis de vous remettre le précieux sésame que vous avez amplement mérité ! Il atteste de vos compétences en la matière comme cadre communal, une profession exigeante qui nécessite de maîtriser tous les domaines, allant du secrétariat, en passant par l'aménagement du territoire et les constructions, avec un détour vers les assurances, sans oublier les finances, la comptabilité publique et la péréquation, domaine tant redouté. Vous avez prouvé vos capacités, vous vous êtes soumis à l'exercice de la tenue du procès-verbal d'une séance que nous avons reconstituée, avec pour réalisateur et acteurs des membres de notre commission. Vous avez réalisé le premier travail autonome en aménagement du territoire et vous avez bravé la gymnastique des chiffres avec l'examen en finances communales ! Sincères félicitations ! Au nom de la commission FR2C, je formule mes vœux les meilleurs pour votre avenir professionnel en me réjouissant d'avoir choisi notre formation pour l'enrichir !

Je vous citais des chiffres et vous disais mon émotion : un autre événement relie ces deux éléments. Cette remise des diplômes marque un double jubilé : les 15 ans des premières discussions et les 10 ans du lancement de la formation romande des cadres communaux ! En effet, c'est à la fin de l'année 2004 que la première session a pris son envol. Elle concrétisait une réflexion entreprise par les responsables francophones de la formation enseignée dans le canton de Berne, une formation obligatoire pour le personnel communal et qui se heurtait au bassin étroit de recrutement des candidats-es des communes francophones bernoises. Les premiers contacts ont eu lieu en 1999 avec les responsables des services des communes de

Jura, Neuchâtel et Fribourg. Les associations professionnelles des 4 cantons ont soutenu l'idée. Les travaux débutèrent le 17 février 2000. L'expression d'un besoin, une bonne dose de motivation, de l'audace, de la persévérance, l'échange d'expériences, de la confiance, le soutien des Conseils d'Etat des cantons concernés et... 5 ans plus tard, deux classes accueillent les premiers étudiants, l'une à Bienne le 22 octobre et l'autre à Granges-Paccot, le 29 octobre 2004. Le canton de Vaud rejoint notre formation en 2007, puis le canton de Genève adhère en 2010 et finalement le canton du Valais entre dans notre formation en 2011. Avec cette adhésion, notre formation peut se targuer d'être « romande ». Elle change son nom de « formation intercantonale » et devient « formation romande des cadres communaux – FR2C ».

10 ans, ce sont 5 sessions de 4 modules, dont la durée de chacune est de 2 ans, à raison de cours dispensés le vendredi et le samedi matin toutes les 2 semaines. 4 modules, ce sont 410 périodes de 45 min, réparties entre 22 animateurs qui interviennent et rivalisent pour tenir en haleine les effectifs composés d'une vingtaine d'étudiants-es en cours d'emploi. En raison de l'intérêt porté, nous avons doublé les classes à presque chaque session, en fixant le lieu des cours en fonction de la provenance des participants-es. 9 classes ont été ouvertes durant ces 10 ans. Bien qu'il faille compter un taux d'échec de 10%, et en mettant en évidence que les intéressés peuvent aussi s'inscrire aux modules sans suivre la formation complète, la commission se réjouit d'annoncer qu'à ce jour, nous enregistrons 142 diplômés de notre formation ! Une nouvelle session a débuté au début du mois de janvier, avec deux classes, l'une à Vevey et l'autre à Marin, où se répartissent 32 étudiants-es.

FR2C, c'est une formation qui se veut à l'écoute des attentes du personnel communal et de l'administration publique en général, mais aussi à l'écoute de leurs employeurs, les communes et l'administration publique. Une formation qui recherche sans cesse le dynamisme. J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture en 2016 d'un nouveau module de formation pour les spécialistes en gestion du contrôle des habitants et de la population. Et je me réjouis aussi d'annoncer qu'un brevet fédéral de spécialiste en administration publique est sur le point de voir le jour. Accordez-moi un peu de chauvinisme, car l'initiative de ce brevet fédéral est née dans les rangs de la commission qui l'a portée à l'Association des communes suisses. Nous sommes fiers de cette prochaine concrétisation !

Ce succès, nous le devons à votre confiance et nous vous en remercions ! Et ce succès ne serait pas là sans l'audace et la volonté de nos 3 Bernois-e fondateurs, dont deux sont encore fidèles membres de notre commission, à savoir Mme Anne-Marie Pulver et M. Michel Walthert, auxquels j'ajoute M. Pierre-Alain Némitz qui a présidé la commission jusqu'en 2012. Je tiens à les féliciter et leur adresser, au nom de la commission et de vous toutes et tous, ma profonde gratitude !

Micheline Guerry-Berchier, Présidente de la Formation romande des cadres communaux, FR2C
079 660 64 00